



16ème législature

| | | |
|--|---|---|
| Question N° : 17659 | De Mme Bérandère Couillard (Renaissance - Gironde) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Santé et prévention | | Ministère attributaire > Santé et prévention |
| Rubrique > professions de santé | Tête d'analyse > Santé des femmes - accès aux gynécologues médicaux | Analyse > Santé des femmes - accès aux gynécologues médicaux. |
| Question publiée au JO le : 07/05/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat) | | |

Texte de la question

Mme Bérandère Couillard interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur la santé des femmes et plus spécifiquement sur l'accès des femmes aux gynécologues médicaux. La gynécologie médicale est une spécialité complète permettant de prendre en charge les patientes dans leur globalité et de les accompagner à toutes les étapes de leur vie, de l'adolescence à la fin de vie. Suivi lors de l'interruption volontaire de grossesse, prévention des infections sexuellement transmissibles, diagnostic et accompagnement de l'endométriose, dépistage et suivi des cancers, prise en charge de la ménopause etc. Les missions des gynécologues médicaux sont multiples et précieuses. Alertée par le Comité de défense de la gynécologie médicale, il s'avère que cette spécialité est en grande difficulté. Si le rétablissement du DES de gynécologie médicale en 2003 a certes permis des évolutions importantes puisque 1 000 nouveaux gynécologues ont pu être formés ou sont actuellement en cours de formation, il s'avère pourtant que le nombre de postes d'internes créés depuis 2003 semble être insuffisant au regard des besoins et ne compenserait les départs à la retraite annoncé. Effectivement, en 2007, 1 945 gynécologues médicaux étaient en exercice contre 816 recensés en 2023 alors que la France compte 30 millions de femmes en âge de consulter. De plus, 11 départements s'en trouvent dépourvus. Cela amène donc à des conséquences lourdes et qui impacteraient notamment les jeunes filles qui se retrouveraient alors face à une absence d'information et de prévention pourtant essentielles dans cette étape de vie. C'est pourquoi elle lui demande quelles sont les mesures que le Gouvernement entend mettre en place pour que soient formés de nouveaux gynécologues médicaux palliant ainsi à un besoin important et visant ainsi à améliorer de manière concrète le suivi des femmes.